



CHU de la VIENNE : La traversée du désert

« Comment va-t-on assurer le suivi des patients chroniques et que va-t-on devenir ? » s'interroge cette infirmière du Service de Cardio-Pneumo-Neurologie du Centre Hospitalier de Châtelleraut. Ces 3 spécialités, essentielles dans le Châtelleraudais, semblent aujourd'hui totalement abandonnées par la Direction de Centre Hospitalier Universitaire de POITIERS... quelques mois seulement après la fusion.

Le début d'un abandon sélectif ?

Le 3 décembre 2021, le service de médecine à orientation cardiologique de l'hôpital Camille GUERIN fermera donc ses portes. Au regard de l'implication des agents paramédicaux, des administratifs et du médecin généraliste qui assuraient la continuité des soins, la Direction Générale s'est-elle donnée les moyens pour pérenniser l'offre de soins de proximité ?

Un investissement balayé d'un revers de main

Que dire de la reconnaissance ? Les agents de cette unité ont tout donné pour assurer la prise en charge et la sécurité des patients. Ils ont aussi absorbé, en vain, les contraintes de fonctionnement, en acceptant de revenir sur leurs repos, de déplacer leurs vacances, de travailler en sous effectifs, de prendre des risques au regard de leur diplôme et des responsabilités qui en découlent. La mobilité imposée aux personnels, suite à la fermeture du service, porte le coup de grâce.

Un excédant qui excède !

Les difficultés de recrutement avancées semblent plutôt déplacées alors qu'il suffisait de maintenir les compétences médicales en place. Comment croire la Direction Générale du CHU de Poitiers qui prétend à présent tout mettre en œuvre pour restaurer l'offre de soins ? Le CHU de POITIERS arbore pourtant un bilan financier très confortable (avec un solde positif de 17 millions d'euros). Dans ce contexte, cet excédent ne peut qu'excéder à son tour... Les médecins demandaient juste des moyens suffisants pour poursuivre leurs missions. Leurs exigences étaient-elles si peu légitimes au point de sacrifier tout un bassin de la population et au risque de déstabiliser et démotiver l'ensemble du personnel ?

En termes d'attractivité, la stratégie de la Direction Générale a trouvé une fois de plus ses limites. Après les défauts de permanence aux Urgences de Loudun, les tensions extrêmes dans les secteurs de gériatrie et d'anesthésie, le désert médical s'étend un peu plus sur le département. Le châtelleraudais en paie le prix fort mais ce n'est sans doute qu'un début...

Lyse BEAU

Présidente de la CNI de la VIENNE

05 49 02 23 68



Offre de soins Attractivité Recrutement Conditions de travail



LA TRAVERSÉE DU DÉSERT AU CHU DE LA VIENNE

COORDINATION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE

2 rue de la Milétrie - CS90577 - 86021 POITIERS CEDEX / 05.49.44.39.48 / CNI@chu-poitiers.fr

CHATELLERAULT LOUDUN / 05.49.02.23.68 / cni@ghnv.fr

cni86.fr / Page facebook : [syndicatcni86](https://www.facebook.com/syndicatcni86)